

à vous faire voir qu'ils sont d'honnêtes gens et que le caractère de vrai Pédant vous convient parfaitement bien. »

Nodot avait des ménagements à garder et ne tenait point à se mettre mal avec les confrères du P. de la Chaise ; il fit amende honorable, désavouant la préface et certaines parties, par trop scabreuses, de la traduction. « Je condamne absolument, répond-il, ce qu'on aurait avancé au désavantage d'une Compagnie que je révère depuis longtemps et dans laquelle j'ai de très grands amis, que feu le R. P. Rapin (11), mon cousin germain m'a procurés. »

Les hostilités se seraient, peut-être, arrêtées là. Malheureusement pour lui, Nodot avait eu la faiblesse de vouloir tromper la bonne foi du jésuite, en lui envoyant un exemplaire de son Pétrone, maladroitement expurgé, tout en revendiquant, par la ville, la paternité de la publication entière. La fraude fut dévoilée, et cette découverte ne tarda pas à envenimer la polémique.

Après avoir reproché, à l'auteur, la traduction de toutes les obscénités du poète latin et la facilité qu'il a donnée à la jeunesse de lire « un des plus sales livres que nous ayons », le P. de Montgenet signale son manque de goût et de délicatesse, ses barbarismes et ses gallicismes, ses fautes contre la langue française et sa fausse érudition pillée chez les annotateurs et commentateurs anciens et modernes. Le critique manie la fêrule, avec une dextérité sans pareille, et ce n'est que justice, si l'on s'en rapporte à la citation suivante extraite d'une de ses lettres à la victime.

---

(11) Le R. P. Rapin, de la Compagnie de Jésus, littérateur distingué, naquit à Tours, en 1621, et mourut à Paris, en 1687.